

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/10/2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit octobre, les membres du conseil municipal de la commune de COUSSAY LES BOIS, se sont réunis à 20h, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel FAVREAU, Maire.

Etaient présents :

Michel FAVREAU, Elisabeth MICHEL, Isabelle AUZANNEAU, Pascal DECHARTRE, Anny LAUZIER, Claude SAVATIER, Françoise GRANDE, Jean-Louis MICHEL, Jean-François HESLOT, Yves LE MEUR, , Morgan RAIFFE,

Étaient absents/excusés :

Gilles SAUVION (pouvoir à Elisabeth MICHEL), Elisabeth BORDAGE (pouvoir à Pascal DECHARTRE), Séverine ESNAULT, Sylvie GALOT.

Secrétaire de séance : Morgan RAIFFE

Nbre de conseillers 15

Nbre de présents : 11

Nbre de votants : 13

Date de la convocation

12/10/2022

Ordre du jour :

1. Fondation du Patrimoine
2. Logement locatif à rénover
3. Salle polyvalente : règlement
4. Cantine
5. Admissions en non valeurs
6. Motion AMF86
7. Points divers

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal 27/09/22 et adoption sans réserve de celui-ci par le Conseil Municipal, et donne l'ordre du jour de la réunion.

Point 1 : Fondation du patrimoine

Monsieur le Maire fait part du rendez-vous du 07/10/2022 avec Mme Isabelle SOULARD et M. Alain DUBOIS tous les deux représentants de la Fondation du Patrimoine afin d'évoquer les futurs travaux de l'église Notre Dame. Dans un premier temps, il serait bien d'adhérer à la Fondation du Patrimoine permettant d'avoir un soutien sur le financement des travaux de l'Eglise Notre Dame.

Après un tour de table, le conseil accepte d'adhérer à la Fondation du Patrimoine.

Point 2 : Logement locatif à rénover

Monsieur le Maire informe que M. FORGET, locataire au 9C rue de Touraine a quitté le logement au 31/08/2022 et l'a laissé dans un état déplorable. Des devis ont été sollicités afin de le remettre en état, le total des devis s'élève à 20 748,90€, ces derniers ont été envoyés à l'UDAF 86 pour une éventuelle prise en charge par leur assurance.

Point 3 : Salle polyvalente : règlement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de revoir le règlement de la salle polyvalente. Après lecture du règlement, des modifications seront à apporter. De plus, il faut rajouter jusqu'à la fin de l'année une tarification d'une journée de location supplémentaire à hauteur de 100€ pour les habitants hors commune et quelque soit le type de manifestation.

Après discussion, le Conseil Municipal valide la mise à jour du règlement et accepte la tarification de 100€ pour une journée supplémentaire pour les habitants hors commune.

Point 4 : la cantine

Monsieur le Maire informe que la commission cantine s'est réunie la semaine dernière. Au vu des augmentations des denrées alimentaires, il est demandé de réfléchir sur une éventuelle augmentation du tarif cantine et d'étudier la mise en place de la tarification sociale (1€ le repas) en fonction du quotient familial, dossier à suivre.

Point 5 : Admissions en non valeurs

- **Etat en non valeurs**

Le Comptable Public de Châtelleraut demande des admissions en non-valeurs : la liste n°5343211033 pour 237,21€,

Le Conseil Municipal accepte les admissions en non-valeurs sur le budget principal.

Point 6 : Motion de soutien à l'Association des Maires de France de la Vienne AMF86

Monsieur le Maire donne lecture de la motion de soutien à l'Association des Maires de France de la Vienne AMF86 afin d'alerter le Gouvernement sur la situation financière difficile que rencontre les communes et les intercommunalités. En résumé, face aux coûts des matières premières, les augmentations des prix de l'énergie et la revalorisation du point d'indice des agents notamment les collectivités locales ont peu ou pas de marge de manœuvre pour boucler leur budget.

Après un tour de table, le Conseil Municipal adopte la motion de soutien à l'AMF86.

Point 7: Points divers

- **Association Foncière (AF) : demande de calcaire sur les chemins communaux**

Monsieur René CLOCHARD, président de l'AF demande que la commune participe à l'achat de calcaire sur certains chemins communaux et en pour l'AF se charge de l'étaler.

Le Conseil Municipal accepte la demande de l'AF.

- **Différentes dates à retenir**

Vendredi 21 octobre à 14h à la mairie

Monsieur le Maire fait part du rendez-vous avec Mme BLANCHETON, technicienne de chez Orange afin d'aborder le déploiement de la fibre sur la commune.

Lundi 24 octobre à 19h30 : Assemblée Générale de l'association ZIKADONF, à la petite salle communale

Mercredi 16 novembre à 14h30 salle de la Vienne, 1^{er} étage de l'hôtel de ville de Châtelleraut, réunion avec la CAPC sur les énergies renouvelables (centrales solaires sur sol sur des jachères agricoles...).

Samedi 26 octobre à 20h30, pièce de théâtre avec le Théâtre Populaire Pictave à la salle polyvalente.

- **Présentation du nouveau site internet**

Madame Isabelle AUZANNEAU présente le nouveau site internet de la commune, qui sera mis en ligne début novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15

Fait à Coussay les Bois,
Le Maire,
Michel FAVREAU

Le Secrétaire
Morgan RAIFFÉ